

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 28 JANVIER 2021 à 18h00

Date de convocation : 21 janvier 2021

Délibération

N°C2021_11

Membres en exercice :	76
Votants :	75
Suffrages exprimés :	73
Pour :	73
Contre :	0
Abstention :	2

SECRETAIRE DE SEANCE : PARRA Eric

PRESENTS : ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ Martine ; AMBROSINO Jean-Marc ; BASTIE Yves ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélie ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MORENO-MAUREL Fanny ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; PY Michel ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : CODORNIU Didier ; DARAUD Jean-François

EXCUSES :

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : DARAUD Jean-François (à partir de la délibération N°C2021_16) ; LENOIR Alexia (à partir de la délibération N°C2021_09)

EXCUSES AVEC PROCURATION : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; BOUISSET Cyrielle ; CALMON Julien ; CHING Monique ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; RAPINAT Evelyne ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; VICO Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CODORNIU Didier (à partir de la délibération N°C2021_09) ; LENOIR Alexia (jusqu'à la délibération N°C2021_08)

Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires

OBJET : FINANCES - Débat sur les orientations budgétaires - Exercice 2021

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette est présenté au conseil communautaire, pour donner lieu à un débat. Les orientations visées devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

La loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, ainsi que la loi de finances pour 2021, impactent les orientations financières proposées dans le présent rapport.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2312-1

Vu la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022,

Vu la loi de finances pour 2021,

Par 73 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide :

- D'attester la tenue effective du débat sur les orientations budgétaires relatives à l'exercice 2021, sur la base du rapport ci-annexé ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

Pièce jointe à la délibération :

Rapport sur les orientations budgétaires

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

